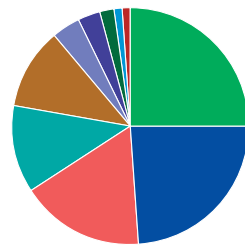




Aperçu des demandes de règlement d'assurance invalidité de Manuvie

Quelles sont les affections pour lesquelles nous recevons le plus de demandes?*

L'invalidité peut résulter d'un grand nombre d'affections, mais les problèmes musculosquelettiques en sont la principale cause. Dans l'ensemble, l'historique de nos demandes de règlement confirme qu'il est important de se munir d'une protection complète d'assurance invalidité.



(%)

- 25 Troubles musculosquelettiques
- 24 Troubles psychiatriques et psychologiques
- 17 Accidents
- 12 Troubles nerveux
- 11 Cancer

L'invalidité peut frapper à n'importe quel moment.

L'invalidité touche des gens de tous âges et de tous les milieux. Voilà pourquoi il est important d'envisager de protéger votre revenu au moyen d'une assurance invalidité dès que vous êtes admissible à la couverture. Qui plus est, le fait de souscrire une assurance invalidité alors que vous êtes jeune et en santé vous permet de profiter de taux avantageux.

- 4 Maladies du cœur et troubles de l'appareil circulatoire
- 3 Divers
- 2 Maladies du sang et troubles du système immunitaire
- 1 Troubles somatiques
- 1 Troubles de l'appareil respiratoire

* Données fondées sur les sinistres pour lesquels des prestations étaient versées en janvier 2018 au titre des couvertures d'assurance invalidité individuelle non résiliables de Manuvie.

« Troubles musculosquelettiques » comprennent les discopathies dégénératives, l'arthrite et les lésions des tissus mous du dos et des articulations.

« Troubles psychiatriques et psychologiques » comprennent la dépression majeure et la psychose maniaco-dépressive.

« Troubles nerveux » comprennent la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson et la maladie d'Alzheimer.

« Maladies du cœur et troubles de l'appareil circulatoire » comprennent les maladies coronariennes, les crises cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux et l'insuffisance cardiaque congestive.

« Troubles somatiques » comprennent la douleur chronique, le syndrome de fatigue chronique et la fibromyalgie.

« Divers » comprend les maladies infectieuses et les troubles du système endocrinien et des appareils digestif et génito-urinaire.

Qui sont les demandeurs?

L'âge auquel nos demandeurs actuels* ont été frappés d'invalidité varie de 19 à 70 ans. Voici un tableau des assurés recevant actuellement des prestations d'invalidité, regroupés selon l'âge auquel ils ont été frappés d'invalidité.

Âge au début de l'invalidité	Pourcentage des demandes de règlement (%)
Moins de 35 ans	5
Entre 35 et 44 ans incl.	22
Entre 45 et 54 ans incl.	41
55 ans et plus	32

*Données fondées sur les sinistres pour lesquels des prestations étaient versées en janvier 2012 au titre des couvertures d'assurance invalidité individuelle non résiliables de Manuvie.



Nous sommes à votre services

Les prestations d'assurance invalidité vous aideront à vous acquitter de vos obligations financières alors que vous êtes malade ou blessé... de sorte que vous puissiez vous concentrer sur l'essentiel : votre retour à une vie active. Pour de plus amples renseignements à propos des demandes de règlement d'assurance invalidité, communiquez avec notre équipe des règlements Prestations du vivant au **1 866 575-0684**.

Voici quelques exemples tirés de nos dossiers de règlements, en date du 31 décembre 2017.

Profession	Début de l'invalidité	Cause de l'invalidité	Âge au début de l'invalidité	Prestations versées à ce jour (\$)
Endocrinologue	2008	Eczéma grave	46	878 152
Plombier	2001	Douleurs et fatigue chroniques	46	748 321
Directeur, Marketing	1994	Douleur chronique, néphropathie	42	2 316 932
Hygiéniste dentaire	1998	Dépression majeure	37	637 846
Directeur de projet	2004	Polyarthrite rhumatoïde	47	779 631
Comptable	2010	Progression du cancer en phase terminale	50	609 365
Professionnel de la santé	1994	Cancer, VIH+	33	283 612
Travailleur autonome	2008	Discopathie dégénérative	38	377 469
Orthophoniste	2010	Troubles anxieux	53	300 863
Conseiller en affaires	2007	Cancer, apnée obstructive du sommeil	40	614 992
Dentiste	2007	Troubles intestinaux chroniques	50	598 180
Diététicien autorisé	1983	Traumatisme crânien grave	29	449 291
Urologue	2006	Tremblement essentiel	39	1 175 027
Charpentier	2001	Fatigue chronique	36	881 373
Podiatre	1999	Traumatisme cérébral grave	46	1 602 078
Technicien en génie	2003	Blessure au dos	29	536 036
Concepteur de production	2005	Anévrisme cérébral	32	272 422
Physiothérapeute	2009	Dépression majeure	34	273 796
Couvreur	2003	Accident, fracture complexe	32	433 599
Infirmier auxiliaire autorisé	2003	Dermatite de contact grave	42	607 054